

APPEL D'OFFRE TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Réf : 2016/DTJML/COMM/AO04

ATOUT KOMPLYS 451 RUE DE QUESNOY 59118 WAMBRECHIES

Fin d'appel d'offre : le 10 juin 2016

Table des matières

ARTICLE 1 :OBJET DU MARCHÉ	1
ARTICLE 2 : DEROULEMENT DU MARCHÉ.....	1
ARTICLE 3 : DUREE	2
ARTICLE4 : DELAIS D'EXECUTION ET BONS DE COMMADE :	2
ARTICLE 5 :MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT	2
ARTICLE 6 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ	2
ARTICLE 7 : ANALYSE DE LA RECEVABILITE DU DOSSIER DE CANDIDATURE	3
ARTICLE8 : CRITERE D'ATTRIBUTION.....	3
ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	5



Le présent appel d'offre est lancé dans le cadre du programme opérationnel national pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes porté par l'union européenne et plus particulièrement par le Fonds Social Européen (FSE).

L'association des Centres Sociaux de Douai (ACSD), lance un appel d'offre, dont l'objet est décrit à l'article 1 ci-dessous, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme nommé « Redynamisation ».

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Association des Centres Sociaux de Douai

Correspondant : M. Jean-Marie LENOTTE

84 rue Monsarrat 59500 DOUAI

Tel : 03.27.71.69.44

Courriel : jmlenotte@centres-sociaux-douai.fr

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Définition du marché :

Le présent marché a pour objet des travaux d'imprimerie.

Nature et quantité annuelle des travaux :

- 1800 flyers taille A5 en recto (en 2 fois)
- 90 affiches taille A2 en recto (en 2 fois)
- 250 cartes de visite 8.5cm sur 5.5 cm en recto (en 1 fois)
- 1000 cartes de visites 8.5 cm sur 5.5 cm en recto visuel différent (en 1 fois)
- 1 roll up 60X160 cm

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU MATERIEL

Les prestations font l'objet d'un marché à bons de commande, l'exécution des prestations s'effectuera suivant les commandes faite au fur et à mesure des besoins.

Nature de l'attributaire :

Le marché sera conclu avec un attributaire unique.



ARTICLE 3 : DUREE

La prestation prend effet à compter du lendemain de la date d'acceptation du marché pour une durée de 7 mois prévue sur 2016, reconductible une fois sur 12 mois en 2017.

Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

ARTICLE 4 : DELAIS ET LIEU D'EXECUTION ET BONS DE COMMANDE :

Le délai d'exécution démarre à la date de notification du marché.

Le délai d'exécution de chaque commande part de la date de notification ou de la remise du bon de commande transmis par courrier, par fax ou par courriel.

Toute commande effectuée par téléphone doit être confirmée par l'envoi de l'original du bon de commande.

Le bon de commande est constitué d'un formulaire normalisé où est précisé :

- La référence du marché ou ses avenants éventuels,
- L'identification du titulaire,
- Le nom du signataire du bon de commande,
- La nature de la prestation,
- Le nom du service concerné,
- Le montant de la prestation HT de la TVA et TTC,
- Le numéro et la date du bon de commande.

Les bons de commande sont signés par Monsieur LENOTTE, Directeur Général de l'ACSD.

Par principe, les délais doivent être respectés et aucune prolongation n'est acceptée, le titulaire devant mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour réaliser les prestations dans les conditions prévues au présent appel d'offres et dans les bons de commandes émis à cet effet.

ARTICLE 5 : MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Le marché est financé dans le cadre d'une opération financé par le Fonds Social Européen (FSE). Le paiement s'effectuera dans les 30 jours, à compter de la réception de la demande de règlement.



ARTICLE 6 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les candidatures et les offres seront adressées à Monsieur LENOTTE, Directeur Général de l'ACSD, 84 rue Monsarrat 59500 DOUAI, et/ou par voie électronique à :

jmlenotte@centres-sociaux-douai.fr et lfaye@centres-sociaux-douai.fr avant le 11 juin 2016.

Toute candidature /offre reçue postérieurement à cette date sera rejetée.

Les candidatures doivent impérativement, pour être admissible contenir les documents suivants :

- Un devis détaillé de chaque nature des travaux
- Toutes pièces estimées de nature à appuyer l'offre

Les dossiers candidatures peuvent être remis par voie électronique ou par courrier.

ARTICLE 7 : ANALYSE DE LA RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Seuls les dossiers de candidature déclarés recevables, seront examinés en comité de sélection de l'ACSD. Il est impératif que les candidats déposent des dossiers strictement conformes au règlement de la consultation de l'appel d'offre

ARTICLE 8 : CRITERE D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

- La qualité technique de l'offre : 50%
- Le prix des prestations : 50 %

La sélection sera réalisée dans les 15 jours qui suivront la date de dépôt des candidatures. Elle sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la mise en concurrence et étudiée par les instances de l'ACSD.

ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de l'étude, les candidats peuvent contacter :

Renseignements d'ordre administratif :

Laurie Faye : lfaye@centres-sociaux-douai.fr

